

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CCAS**

Nombre de Membres :

Présents : 11

Pouvoirs : 0

Votants : 11

Séance du 21 avril 2026

Délibération N° 26-04-21/ D08

L'an deux mil vingt-six le 21 avril à 18 heure quinze, le Conseil d'Administration du CCAS de cette commune, régulièrement convoqué le 15 avril 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la sous la présidence de Madame Sylvie SAVY, Présidente.

Présents : Mesdames Sylvie SAVY, Isabelle MARCHAND, Michèle JOB, Véronique BESSET BAGATELLA, Elodie DEJEAN, Marine MAZET, Maryse DECROOCQ, Chantal DUPRAT et Messieurs Benjamin BOSSA, André GALLINARO, Grégory LACROIX

Pouvoirs :

Absent excusé :

Secrétaire : Mme Michele JOB

Objet : Octroi d'une subvention à l'association « les Restaurants du Cœur »

Madame la Présidente présente la demande de subvention de l'association « les Restaurants du Cœur » et demande au Conseil d'Administration de se prononcer à ce sujet.

Madame la Présidente rappelle que le CCAS a octroyé une subvention de 600 € à l'association en 2024 et qu'aucune demande n'a été faite pour 2025.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Oui l'exposé et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et représentés

- **D'octroyer une subvention d'un montant de 500€ à l'association « les Restaurants du Cœur »,**
- **Dit que les dépenses sont inscrites au budget 2026.**

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme
La Présidente,
Sylvie SAVY

